

VERS UNE SOCIÉTÉ



NEUTRE EN CARBONE

 L'augmentation de la température à la surface du globe est une réalité.

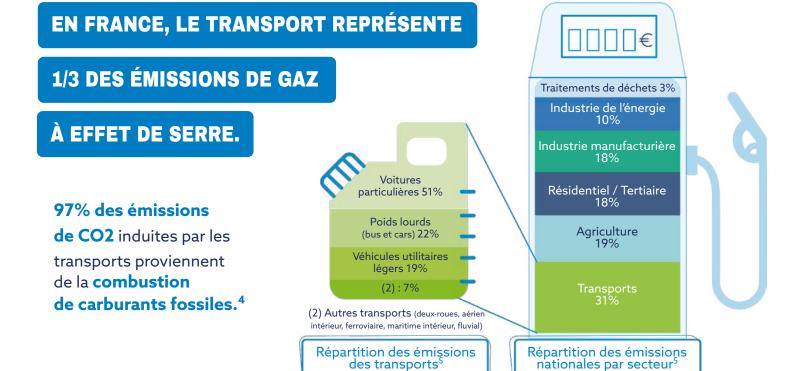
Si aucune action n'est mise en place, elle pourrait atteindre **autour de 5°C** d'ici la fin du XXIème siècle par rapport à l'époque préindustrielle (1850-1900).¹



Il est encore possible d'agir, mais il faut faire vite!

L'Accord de Paris signé en 2015 par 196 Parties vise à limiter le réchauffement climatique à **moins de 2°C** par rapport au niveau préindustriel.²

La Commission européenne s'est engagée, conformément à cet Accord, à atteindre une économie neutre pour le climat d'ici 2050.³



LA FRANCE ENGAGÉE DANS LA RÉDUCTION DE SES EMISSIONS

DE GAZ À EFFET DE SERRE : LE CAS DU TRANSPORT

La France s'est fixée des **objectifs ambitieux** pour favoriser le **développement** d'une mobilité propre sur tout le territoire.

2015

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte :

une stratégie en 5 leviers⁶

Le **développement** des **véhicules** à **faibles émissions**, y compris électriques

Le **développement** des modes de **transport collaboratifs**, comme l'autopartage ou le covoiturage





L'augmentation du taux de remplissage des véhicules de transport de marchandises



Les reports modaux de la voiture individuelle vers les transports en commun, le vélo et la marche



L'amélioration de l'efficacité énergétique du parc de véhicules



2018

Signature du contrat stratégique de la filière automobile

Objectif: **1 million** de véhicules électriques (batteries, hydrogènes et hybrides rechargeables) en circulation d'ici fin 2022 en France.⁷



Objectif : fin de la vente des véhicules légers utilisant des énergies fossiles d'ici 2040.8

2019

Pour toutes ces raisons, le développement de la voiture électrique est essentiel pour lutter contre le dérèglement climatique et améliorer la qualité de l'air.

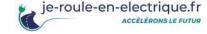
Programme piloté par :

Financé par :

Plus d'informations sur :







En partenariat avec :









